

Regularisation de sans papiers

Par mibotho, le 03/03/2009 à 14:21

Bonjour,

je suis né en 1982, et suis arrivé en france en 2005, mon père est français j'ai donc fait une demande de regularisation qui n'a pas abouti, j'ai pris un avocat mais nous avons été debouté par le tribunal adm de versaille, mon avocat n'a pas fait appel de la decision et je me retrouve dans une situation d'irregularitée.

que peut-on faire regulariser cette situation ??? merci pour vos conseils